

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

**Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique
CARD (Task Force Riz R.D Congo)**

STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE II (SNDRII)

PROJET DE PROMOTION DE LA RIZICULTURE IRRIGUÉE

Note conceptuelle

NOVEMBRE 2023

A. Fiche de Projet**Intitulé : PROJET DE PROMOTION DE LA RIZICULTURE IRRIGUEE****Maître d'ouvrage : MINISTERE DE L'AGRICULTURE****Maître d'œuvre : MINISTERE DE L'AGRICULTURE / ATTRIBUTEUR****Localisation : MANIEMA, MONGALA, TSHOPO, SANKURU, KONGO CENTRAL, SUD-KIVU, KINSHASA ET TANGANYIKA****Durée : 5 ans****Budget Total : 265.114.000 USD****Source de financement : GOUVERNEMENT RDC ET PTF****Objectif général :**

Le projet vise à : « Contribuer à l'amélioration de la résilience de la culture de riz face au changement climatique dans la zone du projet »

Objectifs spécifiques :

Spécifiquement, le projet va s'atteler à :

- Réhabiliter les anciennes infrastructures hydro-agricoles valables pour une bonne conduite de la culture du riz irrigué ;
- Construire les Nouvelles infrastructures hydro-agricoles
- Assurer la maintenance et l'entretien de ces infrastructures pour garantir leur durabilité;
- Assurer la bonne gestion des activités du projet

Résultats attendus

- les anciennes infrastructures hydro-agricoles sont réhabilitées;
- les anciennes infrastructures hydro-agricoles sont fonctionnelles;
- les nouvelles infrastructures hydro-agricoles sont aménagées;
- les nouvelles infrastructures hydro-agricoles sont fonctionnelles;
- Le projet est bien géré et coordonné

Risques majeurs

- Nombreuses situations peuvent entraver la bonne mise en œuvre du projet ,entre autres :aléas climatique ,insécurité foncière, mise à disposition tardive des fonds,la mauvaise appropriation du projet par les bénéficiaires.
- Le non-respect des engagements des parties / mesures de mitigation : Mettre en place un cadre de concertation régulier pour renforcer la collaboration entre le Gouvernement et le PTF dans la mise en œuvre du projet ;

PROJET DE PROMOTION DE LA RIZICULTURE IRRIGUÉE

1. Contexte et justification

La République Démocratique du Congo (RDC) s'est dotée d'une vision prospective à long terme pour son développement, par l'élaboration en 2020 du Plan National Stratégique de Développement Economique et Social (PNSD) à l'horizon 2050. Par cette vision stratégique globale, le Gouvernement Congolais entend hisser progressivement le pays au niveau des pays à revenu intermédiaire, puis, au niveau des pays émergents d'ici 2030 et enfin au niveau des pays développés en 2050.

En effet, de par son potentiel agricole évalué à 80.000.000 ha de terres arables et le dynamisme de sa population dont 70% vit en milieu rural et tributaire des activités agricoles lui fournissant au quotidien la quasi-totalité de sa nourriture et de son revenu ou moyens d'existence, la RDC ne manque de rien pour réaliser cette vision holistique.

Outre ces avantages, les ménages ruraux (population) bénéficient de trois grandes zones climatiques à savoir : le climat équatorial au nord et au centre avec une répartition des pluies couvrant 9 à 12 mois, le climat tropical avec une répartition des pluies couvrant 5 à 7 mois et enfin le climat des montagnes¹ (2) apparenté au climat équatorial avec une pluviométrie couvrant 9 à 12 mois par an. La RDC est partie pour faire de ce pays un grenier de l'Afrique et du monde. Le réseau hydrographique disséminé à travers tout le territoire national est aussi l'un des avantages dont bénéficie la population dans son vécu quotidien, avantage qui lui facilite l'exploitation des différentes cultures vivrières notamment le riz.

Le riz occupe une place importante parmi les spéculations cultivées en RDC. Il est la 2^{ème} céréale après le maïs tant du point de vue des superficies que de la production et le pays bénéficie de plusieurs programmes et projets en cours d'exécution.

Avec son adhésion à l'initiative CARD en 2008, la RDC a élaboré la Stratégie Nationale du Développement de la Riziculture dont l'objectif global est d'augmenter de façon significative la production rizicole et d'en améliorer la qualité. Cependant, les conflits de compétence ainsi que le manque de collaboration entre différents acteurs et structures impliquées dans le secteur sont vécus au quotidien et ne jouent pas en faveur de l'essor du secteur rizicole. L'absence d'une Stratégie et d'une politique d'Irrigation adaptées en est la cause profonde qui gangrène le secteur.

¹

² Climat de la RDC : Source : (Tecsult international limitée / GECT, 2009)

Le projet de promotion de la riziculture irriguée dans les pôles de développement du secteur rizicole (PDSR) en RDC est en étroite ligne avec les objectifs de la stratégie nationale de développement de la riziculture deuxième génération qui vise à doubler la production actuelle du riz et à faire de la RDC un grenier à riz à l'horizon 2030.

Aussi, il rencontre les objectifs du développement durable:

- Eradication de la pauvreté (ODD 1) ;
- Lutte contre la faim (ODD 2) ;
- La bonne santé et le bien être (ODD 3) ;
- Lutte contre le changement climatique (ODD 13).

Malgré le potentiel agricole considérable que dispose la RDC d'une part, en termes de superficie cultivable estimé à 80 millions d'ha dont moins de 10% est consacré aux cultures et d'autre part, son potentiel d'irrigation qui varie entre 4 à 7 millions d'ha incluant les petits périmètres de bas fond, le secteur agricole de la RDC fait face en un certain nombre de contraintes dont les aléas climatiques, la faible maîtrise de l'eau ainsi que le développement de l'agriculture irriguée.

Face à cette situation, il s'avère nécessaire d'aménager les infrastructures hydro-agricoles. Ainsi, ces aménagements, tout comme la réhabilitation des anciens périmètres irrigués justifient le présent projet de la promotion de la riziculture irriguée.

En effet, ce dernier tout en faisant la promotion des variétés des semences résilientes contribuera à l'atténuation des effets du changement climatique.

Il s'avère que la maîtrise de l'eau assure la sédentarisation des producteurs, car les aménagements permettent d'accroître la production, en faisant plus de deux rotations, c'est-à-dire produire à temps et à contre saison indépendamment des pluies.

2. Zones d'intervention ponctuelles et groupes cibles

Les provinces suivantes sont retenues

- Maniema, Mongala, Tshopo, Sankuru, Kongo central, Sud-Kivu, Kinshasa et Tanganyika

Groupes cibles :

Bénéficiaires

Directs : Riziculteurs des zones ciblées

Indirects : Commerçants, consommateurs, le secteur privé etc...

3. Objectifs principaux du projet

3.1. Objectif général :

Le projet vise à : « Contribuer à l'amélioration de la résilience de la culture du riz irrigué face au changement climatique dans la zone du projet.

3.2. Objectifs spécifiques :

Spécifiquement, le projet va s'atteler à :

- Réhabiliter les anciennes infrastructures hydro-agricoles pour une bonne conduite de la culture du riz irrigué;
- Construire les Nouvelles infrastructures hydro-agricoles
- Assurer la maintenance et l'entretien de ces infrastructures pour garantir leur durabilité;
- Assurer la bonne gestion des activités du projet

4. Description des Composantes, Résultats et Activités

Les Composantes, Résultats et activités :

Composante 1 : Réhabiliter les anciennes infrastructures hydro-agricoles pour une bonne conduite de la culture du riz irrigué.

Cette composante consistera à la maîtrise totale ou partielle de l'eau par la réhabilitation des anciens perimètres aménagés.

L'atteinte de cet objectif passera par la réalisation des résultats ci-dessous :

- R1.1 : les anciennes infrastructures hydro-agricoles sont réhabilitées;
- R1.2 : les anciennes infrastructures hydro-agricoles sont fonctionnelles

La réalisation de ces résultats passera par la mise en œuvre des activités ci-dessous :

COMPOSANTE	RÉSULTATS	ACTIVITÉS
Composante 1 : Réhabiliter les anciennes infrastructures hydro-agricoles pour une bonne conduite de la culture du riz irrigué.	➤ R1.1 ; les anciennes infrastructures hydro-agricoles sont réhabilitées; ➤ R1.2: les anciennes infrastructures hydro-agricoles sont fonctionnelles	Activité 1.1: Identifier les anciens périmètres à réhabiliter ; Activité 1.2 : Faire l'état des lieux des anciens périmètres à réhabiliter ; Activité 1.3 : Réaliser la cartographie des sites à réhabiliter ; Activité 1.4 : Réaliser les études de faisabilité des anciens périmètres à réhabiliter ; Activité 1.5 : Réhabiliter 15.000 hectares à raison de 2100 par province pour la maîtrise partielle de l'eau dans les anciens périmètres ; Activité 1.6: mettre en place

		des comités locaux d'entretien et de maintenance des ouvrages hydro-agricoles ; Activité 1.7 : Renforcer les capacités des comités locaux d'entretien et de maintenance des ouvrages hydro-agricoles; Activité 1.8: Entretien et maintenir les ouvrages hydro-agricoles. Activité 1.9 : Acquérir les équipements et matériels roulants (Tracteur, Niveleuse, bulldozer ect...)
--	--	--

Composante 2 : Construire les Nouvelles infrastructures hydro-agricoles

Cette composante consistera à construire les nouvelles infrastructures hydro-agricoles pour une bonne conduite de la culture du riz irrigué.

L'atteinte de cet objectif passera par la réalisation des résultats ci-dessous :

- R2.1 : les nouvelles infrastructures hydro-agricoles sont aménagées;
- R2.2. : les nouvelles infrastructures hydro-agricoles sont fonctionnelles

La réalisation de ces résultats passera par la mise en œuvre des activités ci-dessous :

COMPOSANTE	RESULTATS	ACTIVITES
Composante 2 : Construire les Nouvelles infrastructures hydro-agricoles	➤ R2.1 ; les nouvelles infrastructures hydro-agricoles sont aménagées; ➤ R2.2: les nouvelles infrastructures hydro-agricoles sont fonctionnelles	Activité 2.1: Identifier les nouveaux périmètres à aménager ; Activité 2.2 : Faire l'état des lieux des nouveaux périmètres à aménager ; Activité 2.3 : Réaliser la cartographie des sites à aménager ; Activité 2.4 : Réaliser les études de faisabilité des nouveaux périmètres à aménager ; Activité 2.5 : Aménager 10.000 hectares à raison de 1400 ha par province ciblée pour la maîtrise totale de nouveaux périmètres pour la maîtrise partielle de l'eau ; Activité 2.6 : mettre en place des comités locaux

		d'entretien et de maintenance des ouvrages hydro-agricoles ; Activité 2.7 Renforcer les capacités des comités locaux d'entretien et de maintenance des ouvrages hydro-agricoles ; Activité 2.8 : Entretien et maintenir les ouvrages hydro-agricoles.
--	--	---

Composante 3 : Assurer l'entretien et la maintenance de ces infrastructures pour garantir leur durabilité.

Cette composante consistera à entretenir et maintenir les infrastructures hydro-agricoles pour une bonne conduite de la culture du riz irrigué.

L'atteinte de cet objectif passera par la réalisation des résultats ci-dessous :

- R3.1 : Les infrastructures hydroagricoles sont entretenues et maintenues;
- R3.2 : Le personnel d'appoint est renforcé, disponible et opérationnel;
- R3.3: la durabilité des infrastructures hydro agricoles est assurée.

La réalisation de ces résultats passera par la mise en œuvre des activités ci-dessous :

COMPOSANTE	RESULTATS	ACTIVITES
Composante 3 : Assurer l'entretien et la maintenance de ces infrastructures pour garantir leur durabilité.	➤ R.3.1 Les infrastructures hydroagricoles sont entretenues et maintenues; ➤ R.3. 2 Le personnel d'appoint est renforcé, disponible et opérationnel; ➤ R.3. 3: la durabilité des infrastructures hydro agricoles est assurée.	Activité 3.1 : Organiser les ateliers des formations Activité 3.2 : Acquérir les équipements et matériels d'entretien ;

Composante 4 : Assurer la bonne gestion des activités du projet

Cette composante consistera à assurer, coordonner les activités du **projet**.

L'atteinte de cet objectif passera par la réalisation des résultats ci-dessous :

- R.4.1 : Le projet est bien géré et coordonné ;
- R.4.2 : Le suivi et évaluation des activités sont assurées.

➤ COMPOSANTE	RESULTATS	ACTIVITES
Composante 4 : Assurer la bonne gestion des activités du projet	➤ R.4.1 : Le projet est bien géré et coordonné ; ➤ R.4.2 : Le suivi et évaluation des activités sont assurées.	Activité 4.1 : Recruter le personnel du Projet Activité 4.2 : Contractualiser les équipements du projet (véhicule, ordinateurs, ...) et lancer le projet ; Activité 4.3 : Former l'équipe du projet ; Activité 4.4 : Coordonner les activités de terrain ; Activité 4.5 : Faire le suivi-évaluation des activités du Projet ; Activité 4.6 : Gerer le savoir

5. Coûts et Financement

Ce projet qui aura une durée de 5 ans, va nécessiter une enveloppe de **265.114.000 million** USD pour sa mise en œuvre. La répartition des coûts par composante se présente comme suit:

Composantes	Activités	Cout Unitaire En usd	Qté	Coût (en USD)	Sous total (en USD)
Composante 1	Activité 1.1 Identifier les anciens périmètres à réhabiliter	200.000	7	1.400.000	112.590.000
	Activité 1.2 Faire l'état des lieux des anciens périmètres à réhabiliter	200.000	7	1.400.000	
	Activité 1.3 : Réaliser la cartographie des sites à réhabiliter ;	250.000	7	1.750.000	
	Activité 1.4. Réaliser les études de faisabilité des anciens périmètres à réhabiliter	120.000	7	840.000	
	Activité 1.5 Rehabiler 15.000 hectares à raison de 2100 par province pour la maitrise partielle de l'eau dans les anciens périmètres	5.000	15.000	75.000.000	
	Activité 1.6: mettre en place des comités locaux d'entretien et de maintenance des ouvrages hydro-agricoles	50.000	7	350.000	
	Activité 1.7 : Renforcer les capacités des comités locaux d'entretien et de maintenance des ouvrages hydro-agricoles;	50.000	7	350.000	
	Activité 1.8: Entretenir et maintenir les ouvrages hydro-agricoles .	3.750.000	7	26.250.000	
	Activité 1.9 : : Acquérir les équipements et matériels roulants (Tracteur, Niveleuse, bulldozer	750.000	7	5.250.000	
Composante 2	Activité 2.1. : Identifier les nouveaux périmètres à aménager	200.000	7	1.400.000	133.040.000
	Activité 2.2. Faire l'état des lieux des nouveaux périmètres à aménager	200.000	7	1.400.000	
	Activité 2.3 ; Réaliser la cartographie des sites à aménager ;	250.000	7	1.750.000	
	Activité 2.4: Réaliser les études de faisabilité des nouveaux périmètres à aménager	120.000	7	840.000	

	Activité 2.5: : Aménager 10.000 hectares à raison de 1400 ha par province ciblée pour la maîtrise totale de nouveaux périmètres pour la maîtrise partielle de l'eau ;	10.000	10.000	100.000.000	
	Activité 2.6. mettre en place des comités locaux d'entretien et de maintenance des ouvrages hydro-agricoles	100.000	7	700.000	
	Activité 2.7: Renforcer les capacités des comités locaux d'entretien et de maintenance des ouvrages hydro-agricoles;	100.000	7	700.000	
	Activité 2.8: Entretien et maintenir les ouvrages hydro-agricoles.	3.750.000	7	26.250.000	
Composante 3	Activité 3.1.: Organiser les ateliers de formation	100.000	7	700.000	1.400.000
	Activité 3.2. : Acquérir les équipements et matériels d'entretien	100.000	7	700.000	
Composante 4	Activités 4.1. : Recruter le personnel du Projet	3.000	8	24.000	18.084.000
	Activités 4.2. : Contractualiser les équipements du projet (véhicule, ordinateurs, ...) et lancer le projet	300.000	8	2.400.000	
	Activités 4.3. : Former l'équipe du projet	20.000	8	160.000	
	Activités 4.4 : Coordonner les activités du projet	1.250.000	8	10.000.000	
	Activité 4.5. : Suivre et évaluer les activités du Projet	625.000	8	5.000.000	
	Activité 4.6. : Gerer le savoir	500.000	1	500.000	
TOTAL GENERAL					265.114.000

6. Stratégies de Mise en œuvre du projet

Le projet sera mis en œuvre selon une approche participative, consistant à impliquer les bénéficiaires dans toutes les phases du projet. Il s'agira de responsabiliser les différents acteurs dans la pérennisation des acquis du projet. Les bénéficiaires seront structurés et formés dans l'utilisation et l'entretien des ouvrages hydro agricoles ainsi dans la gestion du patrimoine acquis.

Le comité de gestion veillera à la mise en place d'un règlement d'ordre intérieur afin d'assurer un entretien régulier des ouvrages et l'appropriation des acquis du projet par les bénéficiaires. D'autre part accéder aux intrants (semences et engrais)

En outre, le comité de gestion facilitera les riziculteurs à se connecter au système financier pour avoir accès aux crédits.

7. Organisation et gestion

Sur le plan institutionnel, le projet dépendra du Ministère de l'Agriculture et de la recherche scientifique et innovation technologique. Une unité de gestion de projet sera mise en place au sein de laquelle sera prévue une équipe chargée de suivi et évaluation pour la bonne mise en œuvre du projet.

8. Suivi-Evaluation

Le suivi-évaluation va concerner l'exécution physique, financière ainsi que la participation des bénéficiaires dans la mise en œuvre du projet. A cet effet, une matrice des activités sera mise en place et régulièrement renseignée par une équipe qui sera constituée à la fois par l'Unité de Gestion du projet et les bénéficiaires.

Quelques indicateurs ci-dessous sont retenus à titre indicatif pour le suivi du projet :

- Superficies aménagées et réhabilitées ;
- Nombre de ressources humaines recruté et formé ;
- Nombre de sessions de formation organisé ;
- Nombre de bénéficiaires ayant accédé aux intrants et formation ;
- Nombre de sessions organisé.

9. Risques

Les risques qui pourraient impacter négativement sur le projet ont été identifiés et analysés et les résultats montrent qu'ils sont négligeables. Toutefois les mesures d'atténuation de ces risques sont reprises dans le tableau ci-dessous.

Risques identifiés	Mesure de mitigation	Appréciation
Aléas climatiques	Prévoir des aménagements hydroagricoles en cas de sécheresse et des inondations	N
Insécurité foncière	Promouvoir un dialogue social Faire un plaidoyer auprès des leaders politiques	N
Le non-respect des engagements des parties prenantes	Mettre en place un cadre de concertation régulier pour renforcer la collaboration entre le Gouvernement et le PTF dans la mise en œuvre du projet ;	N
Lourdeur administrative	Faire un plaidoyer auprès des parlementaires (chambre haute et basse)	M
Non appropriation du projet par les bénéficiaires	Dès le début de la mise en œuvre du projet, mettre en place un cadre de concertation pour faciliter les échanges d'informations entre les parties prenantes;	N
Appréciation risque global		N

N: Négligeable; M: marginal; S: substantiel; H: Haut

FORMAT DE CADRE LOGIQUE

Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
1. OBJECTIF GLOBAL			
Le projet vise à : Contribuer à l'amélioration de la résilience de la culture de riz face au changement climatique dans la zone du projet	- Pourcentage d'accroissement de la production du riz ; - Nombre des riziculteurs sédentarisés ; - Nombre des variétés jugées résilientes.	Rapports statistique de l'UGP ; Rapports des activités	- La non maîtrise des aménagements hydroagricoles - L'indisponibilité de ces intrants - Aléas climatiques ; - Insuffisance des moyens financiers pour opérer les entretiens. - L'insécurité dans la zone du projet ; - Mauvaise état des voies de desserte agricole
2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES			
- Réhabiter les anciennes infrastructures hydro-agricoles pour une bonne conduite de la culture du riz irrigué ;	- Nombre d'infrastructures hydroagricoles réhabilités et opérationnelles	Rapports des activités, Rapports d'évaluation	-Fonds non disponible en temps voulu et en quantité suffisante. ;
- Construire les Nouvelles infrastructures hydro-agricoles	- Nombre des nouvelles infrastructures hydroagricoles construites et opérationnelles	Rapports d'évaluation ; Rapports des activités	- Non adoption des nouvelles pratiques ; - Insuffisance des moyens financiers pour opérer les entretiens. - L'insécurité dans la zone du projet ; - Mauvaise état des voies de desserte agricole

Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
- Assurer la maintenance et l'entretien de ces infrastructures pour garantir leur durabilité;	- Nombre d'infrastructures hydroagricoles entretenues et maintenues	Rapports d'évaluation ; Rapports des activités	- Insuffisance des moyens financiers pour opérer les entretiens ; - Insuffisance d'encadreurs ; - L'insécurité dans la zone du projet ; - Mauvaise état des voies de desserte agricole -Démission ; - Maladie
- Assurer la bonne gestion des activités du projet	L'atteinte des objectifs du projet	Rapports de suivi et évaluation ; Rapports des activités	Retard dans le décaissement des fonds, Démission
3. RÉSULTATS			
Composante 1 : Réhabiliter les anciennes infrastructures hydro-agricoles pour une bonne conduite de la culture du riz irrigué			
R.1.1; les anciennes infrastructures hydro-agricoles sont réhabilitées	Nombre de périmètre d'anciennes infrastructures hydroagricoles réhabilités	Rapport des activités	- Aléas climatiques ; - Fonds non disponible en temps voulu et en quantité suffisante. ; - L'insécurité dans la zone du projet ; - Mauvaise état des voies de desserte agricole
R1.2 : les anciennes infrastructures hydro-agricoles sont fonctionnelles;	Nombre d'anciennes infrastructures hydroagricoles opérationnelles		
Composante 2 : Construire les Nouvelles infrastructures hydro-agricoles			
R.2.1 : les nouvelles infrastructures hydro-agricoles sont aménagées (construites)	Nombre des nouvelles infrastructures hydroagricoles aménagées (construites)	Rapports des activités	- Fonds non disponible en temps voulu et en quantité suffisante. ;

Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
R.2.2 les nouvelles infrastructures hydro-agricoles sont fonctionnelles:	Nombre des nouvelles infrastructures hydroagricoles fonctionnelles		- Non disponibilité des différents intrants ; - Aléas climatiques ; - L'insécurité dans la zone du projet ; - Mauvaise état des voies de desserte agricole
Composante 3: Assurer l'entretien et la maintenance de ces infrastructures pour garantir leur durabilité			
R.3.1 : Les infrastructures hydroagricoles sont entrtenues et maintenues	Nombre d'infrastructures hydroagricoles entretenues et maintenues	Rapports des activités	- Non disponibilité des différents intrants ; - Aléas climatiques ; - L'insécurité dans la zone du projet ; - Mauvaise état des voies de desserte agricole ; - Démission ; - Maladie
R3.2 : Le personnel d'appoint est renforcé, disponible et opérationnel	Nombre de personnel renforcé et opérationnel		
Composante 4 : Assurer la bonne gestion des activités du projet			
R4.1 Le projet est bien géré et coordonné	- L'atteinte des objectifs du projet : - Nombre d'activités réalisées suivant le planning.	Rapports des activités	- L'insécurité dans la zone du projet ; - Fonds non disponible en temps voulu et en quantité suffisante. ; - Démission ; - Maladie -
R.4.2 Le suivi et évaluation des activités sont assurées.	- Nombre de mission de suivi réalisé ; - Nombre des rapport des missions de suivi	Rapports des activités	Retard dans la libération des fonds